

Initiatives ministérielles

On pense notamment aux services bancaires électroniques dans les petites localités rurales du pays. C'est grâce, entre autres, à son service bancaire établi à l'échelle du pays que la société des postes de Grande-Bretagne réussit à être rentable depuis des années. Au cours des 10 dernières années, des centaines de petites localités rurales ont vu leurs succursales bancaires fermer et elles se retrouvent sans institution bancaire. Certaines parfois profitent des services d'une caisse populaire, mais ne comptent aucune succursale des grandes banques à char-
te du Canada.

Il s'y trouve cependant des bureaux de postes, ou du moins il y en avait. Je ne vois pas pourquoi, à l'ère de l'électronique, on ne pourrait pas établir d'excellents échanges électroniques, fournir un service bancaire de base aux consommateurs dans bon nombre de ces localités et ainsi réaliser des profits tout en assurant un service important pour la communauté. Le secteur privé a abandonné ces collectivités. Pourquoi ne pouvons-nous pas fournir à nouveau ces services essentiels au Canada rural par le truchement d'un organisme comme la Société canadienne des postes?

Il y a quelques années, la Société canadienne des postes avait mis sur pied un projet pilote d'achat par catalogue à Peterborough et dans deux autres collectivités du Canada. Eaton a aboli son service d'achat par catalogue il y a déjà plusieurs années et celui de Sears disparaîtra bientôt. Puisque la Société canadienne des postes s'occupe déjà présumément de livraison, il serait sans doute temps d'examiner à nouveau les résultats de ce projet pilote et peut-être d'en lancer un ou deux autres afin de mettre à la disposition des régions rurales des catalogues produits par la Société canadienne des postes, ou peut-être par une entreprise privée de concert avec la Société canadienne des postes, afin que les Canadiens en milieu rural puissent à nouveau profiter de ce genre de service. Il ne serait pas nécessaire de poster des catalogues. On pourrait très bien les déposer aux bureaux de poste locaux.

• (1200)

J'invite le gouvernement actuel à jeter un autre coup d'oeil sur les résultats de ces études. On a passé deux ans sur ces projets pilotes. On pourrait peut-être se lancer dans un tout autre secteur qui pourrait offrir par l'intermédiaire de la Société canadienne des postes un service public et commercial important aux Canadiens qui ont été abandonnés par le secteur privé et rétablir des emplois et des services dans les régions rurales du Canada.

J'en profite pour féliciter et remercier très rapidement ici les centaines, les milliers, en fait, de Canadiens ordinaires, notamment des régions rurales, qui ont participé à tout le mouvement Dignité rurale du Canada. Ils ont été actifs sur un certain nombre de fronts, mais particulièrement dans leur campagne pour sauver le service postal au Canada et surtout le service postal et le service communautaire dans les régions rurales du Canada. Ils ont rendu des services inestimables.

Que ce soit dans les Kootenay ou le centre-sud de la Colombie-Britannique, sur la côte nord, dans la région de l'Atlantique ou dans les Prairies, partout, dans les petites localités, ces gens-là ont beaucoup donné d'eux-mêmes pour présenter des mémoires et envoyer des délégations à Ottawa et dans tout le pays, pour manifester en faveur du maintien de bureaux de postes locaux et pour proposer eux-mêmes des douzaines de services rémunérateurs de rechange que la Société canadienne des postes pourrait offrir aux Canadiens tout en demeurant rentable et tout en faisant remonter le service gouvernemental dans l'estime de beaucoup de Canadiens de tout le pays.

Le gouvernement propose par ce projet de loi que 10 p. 100 des actions sans droit de vote de la société soient offerts aux employés de la société qui désirent en acheter. Le ministre, qui se qualifie lui-même de pit-bull, soutient que ce projet de loi contribuera à supprimer les tensions patronales-syndicales qui existent à l'heure actuelle à la société.

Enfin, je tiens à répéter ce que j'avais dit dès le début de mon intervention. Si le gouvernement actuel ou tout gouvernement veut que les Canadiens reprennent confiance en leur gouvernement, s'il veut offrir un bon service postal, s'il veut vraiment établir de bonnes relations patronales-syndicales au sein de cette société et de ce service, il devra en ouvrir le conseil d'administration à des gens de tous les milieux et particulièrement aux employés des Postes.

Il ne sert absolument à rien de détenir des actions qui ne donnent aucun droit de vote aux assemblées des actionnaires. Il faut pouvoir avoir son mot à dire. Ce qu'il faut, c'est ouvrir les voies de communication, explorer des idées nouvelles, revenir à des idées qui ont fait leurs preuves et remettre toute la notion de service postal et de service gouvernemental dans une perspective positive pour les Canadiens de telle sorte que ceux-ci puissent dire que le gouvernement fait quelque chose de bien. Le gouvernement avait l'habitude de faire quelque chose de bien; qu'il reprenne cette habitude.